Revue des Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série.-2e Année. Juillet 1902. N° VII.

« DER FALL BOHN »

Je reçois de M. le Dr Erich Bohn, de Breslau, la lettre suivante :

« 2 mai 1902.

« Monsieur,

« Ayant été très occupé, ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai parcouru le numéro Mars-Avril de votre journal.

« C'est un parti-pris chez moi d'éviter les polémiques, mais l'article « Autour de l'arrestation » contenant quelques affirmations erronées m'oblige, malgré moi, de m'en occuper.

« 1° Les citations, pages 118 et 121 de la « Chemnitzer Allgemeine Zeitung », ne sont pas de moi, ce n'est pas mon habitude d'écrire d'une manière anonyme comme l'auteur de l'article en question, mais je signe tout ce que j'écris de mes nom et prénom.

« 2° Ce n'est pas « pour mon propre compte » que j'ai bataillé par mes ouvrages, je n'ai demandé ni reçu un pfennig pour mes livres.

« 3° Je ne combats pas les recherches sur le médiumnisme; au contraire, je dépense pour elles des sommes considérables tous les ans. Je continue à faire des expériences avec des mé-

diums et je prendrai l'occasion de vous envoyer mon ouvrage sur mes expériences l'hiver prochain

« 4° M. Richard Degen est un écrivain de Breslau qui m'est complètement inconnu. Il a écrit son article à mon insu ; c'est M. Schothlander qui l'a envoyé.

« Comme je ne gagne point d'argent par mes livres, leur vente ne me regarde pas du tout ; mes éditeurs en ont toute la responsabilité. Il va sans dire que j'ai fait des démarches pour empêcher une réclame que je condamne bien sévèrement.

« 5° J'envoie mes ouvrages, à mes dépens, à la presse spéciale de tous les pays, non pour faire de la réclame ou pour gagner de l'argent — car je n'ai besoin ni de l'un ni de l'autre — mais pour donner à la presse l'occasion de porter un jugement sur mes ouvrages ; j'envoie aussi mes écrits aux journaux que je suppose devoir attaquer mes ouvrages et ma personne.

« Le ton de l'article en question, qui n'est ni scientifique ni distingué, vous expliquera cette réponse concise que je vous prie de communiquer à vos lecteurs.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Dr Erich Bohn.

« Berlin, S. W., 29, Barutherstrasse 7. II. »

Maintenant, quelques mots de commentaire.

Le Dr Bohn explique, au n° 5, qu'il a l'habitude d'envoyer ses ouvrages à la presse et même à ses adversaires : c'est tout naturel. Seulement, le Dr Bohn déclare aussi que les articles de l'*Allgemeine Zeitung* de Chemnitz ne sont pas de lui ; pourtant la bande sous laquelle ce journal était envoyé portait les mots : « De la part du Dr Erich Bohn ». Il ne s'agit donc pas là d'une réclame, très légitime, à ses propres ouvrages, mais d'une œuvre de propagande, dont j'ai cherché à déterminer le caractère politique.

Le Dr Bohn se défend d'avoir bataillé « pour son propre

compte ». Mais je n'avais attaché aucune désapprobation à ces mots, au contraire. Je me suis borné à dire que « sa fougue ne laissait pas de nous étonner, quand nous supposions encore que le jeune avocat bataillait pour son propre compte ». C'est son attitude actuelle que je suis bien loin d'approuver, puisque le Dr Bohn — peut-être inconsciemment — au lieu de batailler pour son propre compte, comme nous le faisons tous, s'est engagé dans le mouvement organisé par le gouvernement prussien contre le spiritisme.

Je suis bien aise d'apprendre que le Dr Bohn, lui aussi, « condamne sévèrement » le genre de réclame imaginé par son éditeur ou par ses amis. Nous avions donc raison d'en faire autant.

M. le Dr Bohn écrit enfin que « le ton de mon article n'était ni scientifique, ni distingué. »

Quant à ce dernier mot, il me suffira de remarquer que tous ceux qui suivent le mouvement des idées psychiques, en Allemagne comme dans le reste de l'Europe, savent que la personne qui a inauguré la polémique violente et personnelle au sujet de nos études est, sans doute possible, M. le Dr Erich Bohn, de Breslau. Le Dr F. Maack, d'Hambourg, n'est venu qu'après lui, en suivant ses traces. J'ai dû moi-même blâmer à plusieurs reprises ce système de polémique, peu distingué. Est-ce donc que j'y serais tombé à mon tour ? Voilà les pernicieux effets du mauvais exemple !... En tout cas, ce n'est pas le Dr Bohn qui devrait censurer les autres :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes ?

Le Dr Bohn dénie aussi à mon article la qualité de *scientifique*. Question de s'entendre.

La première partie de l'article, où je soutiens que le premier tribunal venu n'est pas compétent pour juger d'une question technique telle que les fraudes apparentes ou réelles, conscientes ou inconscientes d'un médium, cette première partie de l'article, dis-je, a un caractère scientifique.

Ce caractère scientifique, le Dr Bohn a même eu la bonté

de le reconnaître à ma *Revue* en général, en m'écrivant, et en écrivant à d'autres personnes, que la *Revue des Etudes Psychiques* était « la meilleure du genre ».

Quant à la deuxième partie de cet article, elle n'a aucune prétention au caractère scientifique. Il s'agit, au contraire, d'une question *morale*.

Revenons-y une dernière fois. Car c'est là le fond du litige, tout ce qui précède n'est que détails et un peu aussi commérages.

Lorsque le Dr Bohn publia son livre : *Der Fall Rothe*, j'examinai l'affaire dans la *Revue* avec tant d'impartialité, que le Dr Bohn lui-même m'écrivit en me remerciant. Je crois même que ma *Revue* a été la seule publication française, entre celles qui suivent le mouvement psychique et qui, par conséquent, se sont occupées de Mme Rothe, qui a soulevé des doutes sur sa médiumnité, en concluant qu'il fallait laisser aux savants le soin de résoudre ce problème.

Jamais il ne m'était passé par la tête de blâmer le Dr Bohn pour sa campagne contre Anna Rothe ; j'avais même parlé de lui d'une façon tout à fait flatteuse, en me bornant à désapprouver qu'il réclamât l'intervention de la justice contre Mme Rothe et son impresario. Voici ce que je disais à ce sujet :

« Une absurdité, une mesure antilibérale et dangereuse, « qui pourrait demain se tourner contre un médium parfai- « tement authentique ; nous verrions alors les juges de paix « et les conseillers de Cour d'appel se substituer aux savants « qui étudient la médiumnité de Mmes Piper et Palladino — « et cela en jugeant sur le rapport de quelques mou- « chards (1). »

C'est vous dire que je prévoyais dès lors quelques-unes des conséquences de la campagne engagée trop à la légère par le Dr Bohn. Mais il est arrivé quelque chose de bien pis que ce que je craignais alors. Non seulement Anna Rothe et M. Jentsch

(1) Juin-Juillet 1901, page 173.

ont été arrêtés — ce qui ne serait encore qu'un détail — mais l'Empereur d'Allemagne a manifesté hautement sa désapprobation pour les études médiumniques, a *défendu aux fonctionnaires de l'Etat de s'en occuper*, a déclaré qu'il ne recevrait pas à la Cour les personnes entichées de cette « superstition ».

Or, supposons un instant que, sous prétexte que quelques journaux ont abusé de la liberté de la presse, on voulût rétablir la censure, ou que l'on prétendît abolir le système électoral, sous prétexte que l'on a commis des fraudes aux élections, etc. Ceux-là mêmes qui avaient été les plus âpres à condamner les abus de presse, les fraudes électorales, seraient les premiers, s'ils sont des esprits sincères et libéraux, à s'élever contre une mesure illégitime et anti-libérale.

C'est ce que j'ai fait immédiatement, pour ma part, et c'est ce que bien d'autres ont fait avec moi.

On avait surtout les yeux fixés sur le Dr Bohn, pour voir quel parti il allait prendre. On pouvait supposer qu'il regretterait amèrement son imprudence, d'où était venu tout le mal. Ah bien, oui ! Le Dr Bohn s'est montré fier de l'arrestation d'Anna Rothe ; son éditeur, ses amis, ses partisans ont annoncé à l'Europe que tout cela était le couronnement de la campagne engagée par M. le Dr Erich Bohn, de Breslau.

Voyez seulement les premiers mots de la circulaire envoyée un peu partout par Schottlænder, éditeur de M. Bohn :

« Quelques jours seulement sont passés depuis que S. M. « l'Empereur d'Allemagne a stigmatisé énergiquement les « aberrations spirites, et voilà que *les faits se sont déjà chargés de lui donner raison :* le fameux médium Anna Rothe, « etc., etc. »

Maintenant, par la lettre que je viens de lire, le Dr Bohn nous apprend que, quant à lui, il continue ses expériences avec des médiums — en d'autres termes, il passe outre à la volonté de son Empereur et Roi et ne lui reconnaît aucunement le droit de se mêler de ses études et de ses croyances, ni la compétence pour tenir tête, en ces sortes d'affaires, aux

Wallace, aux Crookes, aux Zöllner, aux Lombroso, etc., etc.

Çà, c'est fort beau. Sans doute, au temps de Néron et de Dioclétien, on a vu des exemples d'une crânerie encore plus héroïque; mais, pour ceux qui savent quel terrorisme moral plâne aujourd'hui sur les spirites en Allemagne, l'attitude du jeune avocat de Breslau n'en est pas moins de celles qui imposent l'admiration et le respect.

Pourtant, le Dr E. Bohn ne trouvera peut-être pas illégitime que nous ajournions pendant quelque temps encore de lui attribuer la palme du martyre. En effet, il est malheureusement trop naturel que, si le livre que le Dr Bohn nous promet et où il se propose de consigner le résultat de ses expériences médiumniques conclut à ce que les médiums ne sont que des malades ou des fripons, que les « psychistes » sont des idiots et le Spiritisme la plus grande escroquerie du siècle, après celle des Humbert — eh bien, alors, il ne faudra pas à son auteur beaucoup d'héroïsme; il est même à croire que M. von Windheim, Président de la police, et M. le Dr Faber, Modérateur de l'Eglise luthérienne à Berlin, trouveront pour le bouillant avocat silésien le plus aimable de leurs sourires.

Seulement, le public apprendra sans trop d'étonnement, en vérité — qu'il est encore permis de tenir des séances spirites, en Prusse, pourvu qu'elles servent à combattre le spiritisme. Ce qui serait le comble de la liberté, de la justice et de la conséquence.

Mais la crânerie que déploie M. le Dr jur. Erich Bohn à braver les foudres des puissants paraîtrait alors moins à son avantage.

VESME.

COMMENT LE TAILLEUR PIAN

gagna à la Loterie.

Le *Petit Journal* de Paris publiait, au mois de Mars dernier, la dépêche suivante de Rome :

Un jeune garçon, employé dans un hospice d'enfants trouvés, enfant trouvé lui-même, Luigi Tiranti, âgé de quinze ans et demi, avait, il y a quelques mois, fait un rêve dans lequel quatre numéros lui étaient apparus. Il résolut de tenter la chance et de prendre ces numéros à la loterie.

Grâce à un travail opiniâtre, il réussit à économiser 15 fr., avec lesquels il acheta ces billets de loterie. Or, au dernier tirage, ses billets viennent de sortir et Luigi Tiranti a gagné 520.000 francs. C'est le cas de dire que le jeune garçon a fait un beau rêve.

Malheureusement, il paraît qu'il ne s'agissait que d'un « beau rêve ». Nous avons prié M. Henri Carreras, dont on peut lire dans cette même livraison de la *Revue*, une intéressante communication, de vouloir bien s'assurer, si possible, de la vérité de ce récit. M. Carreras s'en chargea avec beaucoup d'amabilité et nous apprit bientôt qu'il s'agissait d'un adolescent de Terni, dont les journaux de Rome avaient effectivement parlé, quelque temps auparavant. Quelques mauvais plaisants lui avaient fait accroire qu'il avait gagné un demi-million ; ils avaient même, paraît-il, falsifié une police de la Loterie pour mieux tromper le jeune homme. Et voilà tout.

En attendant, plusieurs journaux spirites et non spirites avaient reproduit cette information dont nous ne parlons aujourd'hui que pour montrer avec quelle prudence il convient d'accueillir ces nouvelles, surtout quand elles paraissent dans certains journaux poli-

tiques, qui n'oseraient pourtant pas publier un cas « psychique » sérieux et bien prouvé.

L'un de nos abonnés, le comte Joseph Valentinis, licencié en droit, nous envoie de Monfalcone, petite ville du littoral autrichien, un autre cas d'apparence surnormale, qui a trait, lui aussi, au jeu de la Loterie. Voici le fait, tel que nous l'a rapporté le comte Valentinis :

Le 8 décembre 1894, à la tombée de la nuit, un tailleur de mon pays (Monfalcone), qui s'appelle Jean Pian, se tenait près du feu, tout rêveur, préoccupé surtout par certaine petite dette, qu'il devait payer dix jours après et pour laquelle il ne savait où donner de la tête. Tout absorbé qu'il était par des pensées aussi peu agréables, il finit pourtant par s'endormir. Il ne sait au juste combien de temps dura son sommeil ; pas bien longtemps, en tout cas, puisque soudain il fut secoué par un souffle d'air assez fort, tandis qu'une voix lui disait : « *Joue : 3, 15, 18.* »

Notre tailleur reconnut parfaitement cette voix — ce qui le fit tressaillir de peur. C'était la voix de sa belle-fille, Elise Pian, née Macorin, morte huit jours auparavant.

Le tailleur joua les trois numéros, qui sortirent au prochain tirage de la Loterie, dans l'ordre même dans lequel ils avaient été énoncés par la voix mystérieuse : le 3 était le premier de la quine ; le 15 le troisième et le 18 le cinquième.

J. Pian n'avait parlé à personne de son rêve, avant que celui-ci se réalisât. Cela est malheureux, sous le rapport de la constatation de l'évènement, mais la chose est très explicable. En effet, dans notre pays, comme un peu partout, l'on croit que les numéros que l'on rêve ne seront plus extraits de la roue de la Loterie, si on les communique à d'autres avant de les jouer. J. Pian, ayant le pressentiment, presque la certitude que les numéros sortiraient, se garda bien de parler du rêve à qui que ce soit. Mais l'on peut voir, par l'une des déclarations qui suivent, qu'il défendit à son fils de regarder quels étaient les numéros à jouer — ce qui est uno

preuve indirecte de quelque valeur. En outre il lui conseilla de jouer, lui aussi, les numéros en question.

ATTESTATIONS.

Mon beau-père gagna à la Loterie avec les numéros 3, 15, 18, qui sortirent au premier tirage. Immédiatement après, il me raconta qu'un soir il était assis auprès du feu, très préoccupé à cause de certaines petites affaires qui lui allaient mal. Soudain, il tomba en grand sommeil; alors, il éprouva la sensation d'un fort courant d'air qui lui passait sur le corps; une voix lui dit: « Joue le 3, le 15 et le 18. » Mon beau-père assure que c'était la voix de ma pauvre sœur décédée, dont j'ai ensuite épousé le mari.

Nina Pian, née Macorin.

Mon père me chargea de jouer les numéros, *en me recommandant de ne pas les regarder et d'ajouter à son argent quelques sous des miens.* (1) Je ne savais pas de quoi il s'agissait, puisque mon père ne m'avait rien dit; je me suis imaginé qu'il était question de numéros combinés sur quelque rêve ordinaire, et je n'y fit pas grande attention. Je jouai les numéros, sans rien ajouter de mon argent. Les numéros parurent au premier tirage.

Pierre Pian.

Je certifie que le tailleur Jean Pian, mon ami, a gagné à la Loterie, ayant joué les numéros 3, 15, 18, qui sortirent dès le premier tirage. Ce qu'attestent Mme Nina Pian et M. Pierre Pian doit être parfaitement conforme à la vérité, puisque la chose m'a été racontée par eux immédiatement après le tirage.

Joseph Piapan.
(Rue de la Cathédrale, 18.)

(1) Les caractères italiques sont de la Rédaction.

DEUX CAS DE LUCIDITÉ

Dernièrement, l'un de mes amis me donna un bon cigare de la Havane, que je mis dans poche et emportai chez moi.

Ma femme, en voyant le cigare et sachant que je ne fume plus depuis quelques années déjà, me demanda, un peu surprise :

— Est-ce que par hasard tu aurais l'intention de te remettre à fumer ?

— Non — ai-je répondu, en souriant. — Je vais le mettre de côté pour le fumer..... si tu me fais cadeau d'un beau marmot !...

Ma femme, qui est sur le point de me rendre père pour la première fois, répondit en riant :

— Bon ; je ferai de mon mieux pour que tu fumes ton havane.

Je pris le cigare, le plaçai dans une boite et n'y songeai plus.

Quelques jours après, Mlle Uranie Randone, dont j'ai déjà parlé dans cette *Revue* (1), me dit :

— J'ai rêvé de vous, la nuit dernière, mais je ne me souvient plus exactement de quoi il s'agissait... Je me rappelle seulement que vous deviez faire quelque chose parce qu'il vous était né un petit garçon.

L'affaire en resta là ; je ne compris l'allusion que lorsque j'étais déjà sorti de chez mes amis Randone.

Trois jours se passèrent, sans que je revisse Mlle Uranie. Un matin, étant revenu chez elle, la jeune fille me dit, sans y

---

1) Livraison d'août-septembre-octobre 1901 ; page 243.

attacher d'importance et sans montrer de se souvenir de l'allusion précédente :

— J'ai fait, cette nuit, un drôle de rêve. J'étais venue chez vous et je vous avais trouvé étendu sur un fauteuil, dans votre salon, en train de fumer avec délices un gros cigare de la Havane. Cela m'a un peu étonnée, parce que je sais que vous ne fumez pas, et je vous en ai demandé le motif. Vous m'avez répondu : — Je fume parce qu'il m'est né un petit garçon. — Que c'est bizarre, hein !

Comme on peut bien se l'imaginer, je fus très surpris en constatant que la jeune fille avait si bien lu ma pensée, sans aucune intervention, ou tout au moins consciente, de ma part.

Il importe de faire remarquer que ni moi, ni ma femme — comme il est aisé de comprendre — nous n'avions parlé avec personne des quelques mots que nous avions échangés au sujet du havane. Ma femme n'avait pas vu Mlle Randone depuis que le cigare m'avait été donné ; moi-même, je ne l'avais vue qu'une seule fois — ainsi que je l'ai dit — après quelques jours, alors que je ne songeais absolument plus à ce petit incident.

Mlle Randone avait-elle donc lu dans ma conscience subliminale, lorsque je me trouvais près d'elle ? Avait-elle subi une action télépathique inconsciente de ma part ?

*
* *

Un soir du mois de février dernier, j'étais chez M. Randone avec quelques amis, parmi lesquels se trouvait le Dr Mendes. Soudain, Mlle Uranie, dans un léger état de trance, saisit la main du docteur et commença à dire :

— Regardez : voici une chambre toute blanche, avec une fenêtre qui donne sur un jardin. Dans la pièce se trouve un homme tout de blanc habillé et un autre en noir. Il y a aussi une femme, debout, près d'une espèce de lit ; elle porte une robe blanche. L'un des deux hommes lui prend une main...

lui prend un doigt... Oh, mon Dieu ! il lui ouvre le doigt ; pauvre femme !... Ce doigt-là est tout ouvert !...

En disant cela, elle touchait l'index de la main droite du Dr Mendes.

Je voulais poser quelques questions à Mlle Randone, mais le Dr Mendes me fit signe de me taire et demanda à la jeune fille si elle voyait dans la chambre de l'opération deux hommes seulement.

— Oui, je n'en vois que deux : l'un habillé en noir, l'autre en blanc.

Alors, le Dr Mendes déclara que tout ce que disait Mlle Uranie n'était autre chose que la vision d'une opération chirurgicale, exécutée par lui-même, quelques heures auparavant, dans une salle de l'hôpital, dont la fenêtre donnait sur un jardin. Tous les détails en étaient exacts ; seulement, dans la chambre dont il s'agit, il se trouvait trois hommes au lieu de deux.

Il faut remarquer que le Dr Mendes avait causé avec nous jusqu'alors et n'avait provoqué en aucune façon le phénomène.

Ce cas avait-il donc été, comme le précédent, une perception de la pensée inconsciente? Etait-ce un de ces phénomènes que les Américains appellent de *psychométrie* ? (1).

Henri Carreras.

Rome.

Je confirme l'exactitude du récit ci-dessus, pour ce qui me concerne.

Dr Mendes.

---

(1) L'intérêt de ce deuxième cas se fonde sur l'hypothèse, impossible à établir d'une façon matérielle et absolue, que Mlle Randone n'avait pas entendu parler de l'opération dont il s'agit. Dans le premier cas, au contraire, nous avons la déclaration formelle de M. et Mme Carreras, qu'ils n'avaient parlé à personne des quelques mots qu'ils avaient échangés au sujet du cigare.

Le Biomètre et ses indications

PAR

Le D[r] É. BRANLY

Pour expliquer un certain nombre de phénomènes psychologiques encore imparfaitement étudiés, ont admet asssez volontiers l'existence d'un *rayonnement vital* qui émane de l'organisme et jouit de propriétés actives s'exerçant sur des organismes voisins. Ce rayonnement est souvent appelé *magnétisme animal*, parce qu'il agit d'être animé à être animé, comme le magnétisme physique agit d'aimant à aimant. L'hypothèse du magnétisme animal rencontre toutefois de sérieux contradicteurs, qui opposent aux manifestations de l'être animé récepteur des doutes inspirés par la possibilité de la suggestion (1) et quelquefois même de la simulation. Le désir d'éliminer toute interprétation par la suggestion a fait accueillir avec empressement certains faits purement physiques attribués à l'action exclusive du magnétisme animal. Ces effets physiques consistent en déplacements d'objets matériels ; ils ont conduit à la construction d'appareils qui mesurent l'intensité d'un rayonnement vital comme un thermomètre peut mesurer l'intensité d'un rayonnement calorifique.

Toutefois le mode d'emploi de ces appareils offre des incertitudes qui ont amené à mettre en question, non pas l'existence même du magnétisme animal, mais la réalité de son action sur des objets matériels. Sans être en mesure

---

(1) Le D[r] Branly aurait peut-être pu ajouter : « Par la possibilité d'un phénomène d'hyperesthésie ». — *Note de la R.*

d'apporter une affirmation ou une négation, je me propose simplement d'insister sur la nécessité de donner aux essais de démonstration une précision qui les rende plus concluants.

La constatation du déplacement d'un objet matériel est habituellement accessible à l'observation, il vaut encore mieux qu'elle le soit à l'expérimentation. Il en serait ainsi dans le cas qui nous occupe, si l'on connaît des objets sur lesquels agit le rayonnement vital, si l'on a pu déterminer les conditions d'influence, et si enfin ces conditions n'imposent pas à l'être animé transmetteur un état psychologique difficilement réalisable.

Or, le rayonnement vital passe pour agir sur des objets vulgaires, et il y a des cas où son influence s'exerce sans préparation particulière. Malheureusement, l'extrême mobilité des appareils qui subissent alors l'impulsion du rayonnement vital exige de minutieuses précautions pour éviter un entraînement par des causes de déplacement étrangères à ce rayonnement.

Parmi les appareils qui obéissent au rayonnement vital, je ne considérerai pour le moment qu'un des plus connus : le *biomètre* de M. Baraduc, en raison de l'usage fréquent qui en a été fait et des résultats qui ont été déduits de son emploi.

Sous le nom de magnétomètre, cet appareil a été utilisé par l'abbé Fortin pour prédire le temps ; depuis 1891, il est appliqué, par M. Baraduc, à la mesure du *fluide vital*.

Il consiste en une aiguille de cuivre soutenue sans torsion par un fil de cocon très fin dans l'axe d'un cylindre vertical de verre. L'aiguille est mobile horizontalement au-dessus d'un cadran divisé en degrés. Cette construction simple a paru suffisante à M. Boirac, à M. Joire, à M. Geoffriault. Ils ont quelquefois substitué à l'aiguille de cuivre un chalumeau de paille.

Le magnétomètre de l'abbé Fortin, dont M. Baraduc a scrupuleusement respecté tous les détails, comprenait, en

outre, au-dessous du cadran divisé, une bobine de fil métallique fin enroulé autour d'un cylindre de verre à axe horizontal. C'est sur le magnétomètre de l'abbé Fortin, tel qu'il est employé par M. Baraduc, que mon attention s'est spécialement portée. Il sera aisé de reconnaître que mes remarques s'appliquent aussi aux autres modèles.

D'après M. Baraduc, voici comment il convient de s'y prendre pour agir sur l'aiguille: On présente l'extrémité digitale de la main, soit droite, soit gauche, à une des extrémités de l'aiguille, de telle façon que le plan de la main soit perpendiculaire au plan vertical de l'aiguille et du fil de cocon. On laisse la main immobile dans cette position pendant deux minutes. Le fluide vital traverse le cylindre de verre et l'aiguille de cuivre éprouve une attraction ou une répulsion qui correspond à l'état actuel du sujet actif. On lit la déviation de l'aiguille quand elle s'est fixée.

Avec ce mode opératoire, le déplacement de l'aiguille est manifeste; mais est-il nécessairement dû à un fluide vital? Un simple rayonnement calorifique émané de la main suscite dans la cage de verre des courants gazeux qui entraînent l'aiguille. On ne s'est pas le plus souvent préoccupé de ce rayonnement, et l'aiguille est exposée non seulement au rayonnement calorifique de la main, mais aussi à celui du sujet, dont la masse et l'éloignement sont variables. La forme donnée à la main, sa distance exacte au cylindre de verre ne sont pas rigoureusement réglées, et le temps qui sépare deux observations consécutives n'est pas strictement précisé. Pour toutes ces causes, l'influence du rayonnement calorifique éprouve des variations; ces variations mêmes ne sont-elles pas considérées comme des modifications du rayonnement vital?

M. Baraduc estime que le rayonnement vital détermine la plus forte part des déviations observées et, comme les écarts de l'aiguille lui servent de guide dans le traitement d'un certain nombre d'affections, l'origine même de ces écarts peut être indifférente à sa pratique. Quelles que soient ses idées

théoriques, il me semble qu'il eût mieux fait de se placer dans des conditions telles que les observations successives fussent comparables entre elles.

Dans une étude simplement scientifique, nous devons rechercher ces conditions. Il serait assurément malaisé de soustraire absolument le biomètre aux influences calorifiques extérieures. On connaît les difficultés rencontrées au Bureau international des Poids et Mesures pour préserver les balances de la chaleur des opérateurs. Il suffirait encore, pour s'en convaincre, de consulter une lettre de M. Mendéléef, communiquée par M. Marey à l'Institut Psychique international, où l'habile chimiste russe décrit les écrans dont il a dû faire usage dans ses pesées, pour intercepter le rayonnement calorifique du corps humain.

Dans un travail inséré, en décembre dernier, dans les *Annales des Sciences psychiques* du Dr Dariex, M. Geoffriault s'est proposé de supprimer les perturbations apportées par la chaleur, et, bien qu'il ait fort compliqué les conditions d'expérimentation, il n'a pas supprimé les effets calorifiques des objets présentés au biomètre.

Dans les essais que j'ai effectués moi-même et que j'ai limités à l'observation du rayonnement de la main, je me suis arrêté à un dispositif simple. Le biomètre est placé sur un support bien fixe, isolé du parquet ; la lecture des déviations se fait avec une lunette horizontale dirigée vers un miroir incliné à 45°, posé sur la base supérieure du cylindre de verre.

Le cylindre de verre est lui-même enveloppé par une boîte en bois nu ou recouvert intérieurement ou extérieurement de feuilles d'étain ; une fente verticale de dix centimètres de hauteur et de deux centimètres de largeur, pratiquée latéralement dans la boîte en bois, permet de laisser passer la main, qui est toujours maintenue verticale et à une distance invariable du cylindre de verre. La main est soutenue par un appui indépendant du support sur lequel repose le biomètre.

Lorsque l'aiguille a pris une position sensiblement fixe, la main du sujet est présentée à l'appareil pendant deux minutes. Un observateur suit avec la lunette la marche de l'aiguille. Quand la main a été retirée, sans cesser d'avoir l'œil à la lunette, on laisse s'écouler un intervalle de temps suffisant pour que l'aiguille revienne vers sa position d'équilibre. Comme elle n'y reviendrait pas exactement, on attend simplement qu'elle se fixe. Par cette attente, on évite que la vitesse acquise de l'aiguille en mouvement vienne altérer l'écart correspondant à une nouvelle observation effectuée trop précipitamment. L'intervalle qui sépare deux observations consécutives est conservé constant ; il est souvent de cinq minutes.

Il convient d'abord de noter que les déviations dues à l'action de la main, ainsi présentées isolément, sont beaucoup plus faibles qu'en l'absence de la boîte de bois.

En suivant à la lunette les mouvements que prenait l'aiguille pendant l'action de la main, je n'ai jamais remarqué les déplacements brusques signalés par divers expérimentateurs. Lorsque plusieurs mains, de températures superficielles peu différentes, ont été successivement présentées à la même extrémité de l'aiguille, dans une même position, elles ont toutes produit des déviations de même sens et presque égales; je n'ai jamais alors observé de changements de sens. La main droite et la main gauche se comportaient d'une façon analogue ; un effort de volonté, une émotion n'ont, en aucun cas, fait varier d'une façon apparente la déviation à un moment donné, ni transformé une attraction en répulsion.

Le rayonnement de la main est arrêté par tout ce qui arrête la chaleur, par le bois ou les métaux. Pour cette raison, le rayonnement vital n'a pas été, à ma connaissance, isolé du rayonnement calorifique ; aussi la recherche d'un écran qui arrêterait le rayonnement colorifique en laissant passer le rayonnement vital, aurait-elle une importance capitale.

Dans le mélange des deux radiations inséparables, le rayon-

nement calorifique me paraît jouer le rôle prépondérant. En effet, avec une boîte plate en zinc, offrant à peu près la largeur et la hauteur de la main, remplie d'eau à 37° environ, et recouverte extérieurement de peau de chamois, et présentée pendant deux minutes à l'aiguille du biomètre, verticalement comme la main et à la même distance, l'écart obtenu était de même sens que celui qui était dû à la main, et il était peu différent.

Comme on le voit, au point de vue de la constatation d'un rayonnement vital émané de la main et agissant sur un corps matériel mobile, mes essais sont négatifs ; mais il ne faut pas perdre de vue que l'observation rigoureuse d'un seul fait positif suffirait pour enlever tout intérêt à mon expérimentation. Ce fait positif, j'aurais été heureux de le rencontrer, car il aurait ouvert la voie d'une série très intéressante de recherches. Faut-il supposer que ma présence a été un obstacle à l'émanation du fluide vital ? Me suis-je adressé à des sujets trop bien équilibrés ou trop calmes ?

D'après les résultats rapportés dans son ouvrage sur le fluide vital, M. Baraduc a dû avoir à sa disposition des sujets privilégiés, tout différents par leur état psychique de ceux qui m'ont prêté leur concours. Il serait donc intéressant que les expériences fussent reprises avec méthode et sur des sujets variés, afin de faire un choix définitif entre une explication simplement physique et une explication psychodynamique des déviations du biomètre.

Si, après de nouvelles tentatives, cet appareil ne met pas en évidence d'autres effets que des effets calorifiques, les conclusions négatives resteront limitées au biomètre, une action exercée par le rayonnement vital sur un objet matériel sera peut-être possible dans d'autres conditions.

Enfin, si l'on n'arrivait dans aucun cas à démontrer l'action du rayonnement vital sur un corps matériel, on ne serait pas, pour cela, autorisé à nier l'existence même du rayonnement vital ; rien, en effet, ne serait plus naturel que de voir

un rayonnement issu d'un organisme vivant limiter ses effets à des influences exercées sur d'autres organismes vivants.

N.-B. — Nous avons reproduit en entier cet article, tiré de la dernière livraison du *Bulletin de l'Institut Général Psychologique*, parce qu'il est la première manifestation du fameux « groupe d'étude de phénomènes psychiques ». Il ne s'agit que d'une étude toute individuelle de l'éminent physicien Branly ; néanmoins, elle est encourageante. Elle pourra ne pas satisfaire les partisans de ce biomètre que, quant à nous, nous avons toujours appelé une *x incognita* ; n'importe : c'est une étude consciencieuse, c'est le langage d'un vrai savant, qui ne s'empresse pas de tirer de ses expériences des conclusions qu'elles ne comportent pas. Point de boutades, point de persiflage. Espérons que l'exemple du Dr Branly sera suivi par ses confrères du groupe.

CURIEUX RÉCIT

d'une supposée apparition spontanée

Dans la matinée du vendredi 1er mars 1901, la belle-mère de ma femme de chambre mourut d'un cancer, à l'hôpital. Je n'avais jamais vu la vieille femme, n'avais aucune idée de son apparence et n'avais jamais entendu prononçer son nom de baptême : ma femme de chambre, en parlant d'elle, l'appelait toujours « ma belle-mère ».

L'enterrement eut lieu le lendemain, samedi, dans l'après-midi. Vers six heures du soir, ce même samedi, je lisais, dans ma chambre, et j'étais pour ainsi dire seule dans la maison, car mon mari était sorti et les domestiques étaient tous dans le sous-sol, deux étages plus bas. Pendant plus d'une demi-heure, j'entendis, à plusieurs reprises, des coups très forts, tantôt un seul, tantôt plusieurs se succèdant rapidement, et divers bruits d'objets traînés dans la chambre même, si bien que je levais à chaque instant la tête, m'attendant chaque fois à voir quelqu'un, bien que je sois habituée à l'audition de bruits de ce genre. Plusieurs fois aussi, j'entendis des pas dans le corridor, comme si quelqu'un entrait dans le cabinet de toilette attenant à ma chambre, puis en sortait de nouveau. Deux fois je me précipitai à la porte et l'ouvris vivement : il n'y avait absolument personne ni dans les vestibules, ni sur le palier, ni dans les escaliers ; la porte du cabinet de toilette donnant dans le corridor était fermée. Il n'y avait personne nulle part. Après cela je ne m'en occupai plus, et bientôt les bruits cessèrent. Mon petit terrier ne paraissait pas entendre

les bruits qui se produisaient dans la chambre, mais était très agité par ceux du corridor.

Après dîner, pendant que mon mari et moi étions au salon, ma femme de chambre vint m'annoncer son retour : elle avait été absente toute l'après-midi. Elle me dit que l'enterrement s'était très bien passé, que les sœurs de l'hôpital avaient été très bonnes, qu'elles avaient mis un oreiller dans le cercueil et enseveli le corps dans un beau drap. Elle sortit du salon sans ajouter d'autres détails et quelques instants après, une amie, une jeune fille, vint passer la soirée avec nous. Un peu après 9 heures et demie, je vis tout à coup une forme vague, à quelque distance, de l'autre côté du salon. J'attirai immédiatement sur elle l'attention de mon mari et de mon amie, mais ils ne virent rien.

Peu à peu, les contours de cette forme se précisèrent et bientôt je les vis clairement, distinctement et si opaques que les meubles derrière eux en étaient cachés, absolument comme par un corps vraiment matériel.

La forme paraissait être celle d'une vieille femme aux yeux très brillants, très perçants, au nez assez pointu, aux cheveux gris, plus foncés sur le front. Tout d'abord sa robe semblait être noire, mais bientôt je m'aperçus qu'elle devenait bleu foncé. Sur la tête elle portait un foulard, apparemment en soie, à carreaux mélangés de rouge. Son premier mouvement fut de porter sa main à sa tête, de rejeter son foulard en arrière, le laissant tomber sur son cou, où il resta comme un fichu négligemment attaché.

Mon mari et moi lui parlâmes en anglais, mais elle ne parut pas nous comprendre, bien que son regard semblât nous interroger anxieusement. Nous lui parlâmes alors en français. Cette fois elle devint tout à fait excitée et répondit évidemment avec volubilité, ce que je vis parfaitement, mais sans pouvoir distinguer ses paroles. Bien qu'invisible pour les deux autres témoins de cette scène, elle semblait les voir et les entendre. Mon amie se sentit fortement impressionnée par une sensation d'oppression ou de suffocation, comme par

une présence désagréable. Je m'adressai à la forme, mais sans pouvoir entendre sa réponse, ce qui parut l'irriter. Enfin, mon amie suggéra que ce pouvait être Mme M..., la belle-mère de la femme de chambre. Elle fit vivement « oui » de la tête. Je pus alors distinguer quelques sons, et enfin je compris le mot « Clémence » — « Est-ce votre nom, lui demandai-je. » — « Oui, » fit-elle, d'un signe de tête. « Alors, dit mon amie, ce ne peut être Mme M..., car j'ai vu son nom sur la liste des décès, dansle journal, et ce nom était Marthe M... » (Je n'avais pas vu le journal). Elle affirma aussi cela. En la questionnant, je compris qu'elle portait les deux noms, puis, qu'elle venait nous demander quelque chose, qu'elle ne savait pas qu'elle fût morte, bien qu'elle admît avoir assisté à son propre enterrement, l'après-midi même ; qu'elle était allée chez elle, ainsi qu'à l'hôpital, et qu'elle y retournerait après nous avoir quittés. Lui ayant demandé si elle regrettait avoir été dure envers sa bru, elle fit signe que non. A toutes mes questions, elle répondait par des signes de tête ; mais ensuite j'entendis le mot « prune ». Me rappelant que ma femme de chambre m'avait dit qu'elle lui portait souvent des prunes, je lui demandai si elle en désirait. Elle fit « non » de la tête. Mon mari devina alors, après plusieurs essais, qu'elle voulait dire « une robe couleur prune ». Elle parut très contente. Oui, c'était bien cela. Je lui demandai si elle désirait faire cadeau d'une robe prune à quelqu'un. Elle me fit comprendre, en s'indiquant du doigt, par gestes répétés, qu'elle voulait la robe pour elle-même. Nous essayâmes de lui expliquer un peu son nouvel état, mais en vain. Je voulus m'approcher d'elle, mais chaque fois la forme devint vague, et sembla vibrer violemment. Je dus reprendre ma place, pour la revoir dans toute sa netteté. Elle-même s'avança vers moi plusieurs fois, la main étendue comme si elle demandait quelque chose. Mon mari fit des passes magnétiques entre nous et elle, ce qui sembla lui barrer le chemin, car elle recula, se tournant vers lui d'un air irrité. Quand c'était elle qui s'avançait vers moi, elle restait parfaitement distincte. Enfin elle disparut

peu à peu à ma vue, parlant jusqu'au dernier moment, mais je ne pus saisir ses paroles. Pendant toute la durée de cette scène, le salon était brillamment éclairé à l'électricité.

C'était difficile de vérifier ce phénomène en questionnant ma femme de chambre, sans éveiller ses soupçons et ses craintes, car les domestiques ont déjà été effrayés plusieurs fois, et s'ils entendaient parler d'apparitions, ils seraient terrifiés. Cependant, le soir même, en montant me coucher, je commençai à parler à Julie de sa belle-mère, lui disant que mon amie avait vu son nom sur la liste des décès, « Marthe M... » et lui demandai si c'était son seul nom. Elle me répondit immédiatement qu'elle en avait deux : Marthe Clémence, et qu'elle-même avait toujours préféré le nom de Clémence.

Je lui demandai alors si elle l'avait vue après sa dernière toilette, comment elle était, etc. Elle me dit qu'elle était arrivée trop tard, mais que sa sœur et son mari, le fils de la vieille femme, lui avaient dit qu'on l'avait très bien ensevelie, que les sœurs de l'hôpital lui avaient mis une robe bleu foncé ; on lui avait aussi, pensait-elle, mis sur la tête un foulard en coton à carreaux rouges, et un chapelet dans la main. Il me fallut longtemps pour découvrir, au milieu d'une masse de détails de toute sorte, que la vieille femme avait 72 ans, que ses cheveux étaient gris, mais qu'elle avait eu l'habitude de les teindre sur le devant de la tête, avec des cosmétiques ; qu'elle avait les yeux brillants, et qu'elle avait laissé des meubles qui, naturellement, appartenait maintenant à son fils, le mari de Julie ; mais que ses vêtements étaient tous très vieux, et ne valaient vraiment pas la peine d'être conservés, excepté deux robes, l'une noire, l'autre *prune*, toutes deux presque neuves, auxquelles la vieille femme tenait beaucoup, surtout à la dernière.

Le lendemain matin, mon mari questionna soigneusement Julie à ce sujet, lui donnant pour raison de l'intérêt qu'il prenait à des détails aussi minutieux, que, comme docteur, il

désirait savoir comment les choses se passaient en pareil cas, à l'hôpital. Il la fit ainsi parler jusqu'à ce qu'elle lui eût répété tout ce qu'elle m'avait raconté.

Dora Blackwell.

Témoins : Miss A. Bird ; M. P. D. Wise ; Lady Blackwell ; Dr A. Blackwell (1).

(De la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*.)

Hallucination véridique collective

coïncidant avec le moment de la mort.

Le général d'infanterie von Lentze, commandant du 17e corps d'armée à Dantzig, raconte qu'étant encore à l'école de guerre, un soir qu'il travaillait avec un camarade, qui plus tard fut le major Weimelskirch, il vit tout à coup s'ouvrir la porte de leur chambre. — Elle livra passage à un frère du major, nommé Georges qui, les vêtements ruisselants d'eau, vint s'asseoir entre les deux jeunes gens. Ceux-ci savaient que leur hôte inattendu, également militaire, devait se trouver en route pour l'Amérique. Etonnés, ils s'écrièrent presque d'un commun accord :

— D'où viens-tu, Georges?

Au même moment, le fantôme disparut. Ils notèrent l'heure et le jour de l'apparition et apprirent plus tard qu'à ce moment-là, le jeune officier avait fait naufrage avec le navire qui l'emportait en Amérique.

(Du *Spiritistische Rundschau*, Leipzig.)

---

(1) Quelques mots dont la *Revue Scientifique et Morale* fait précéder ce récit, laissent supposer que la famille Blackwell habite Nice, ou ses environs. — *N. de la R.*

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Les prétendues prédictions de la Catastrophe de la Martinique.

Quand l'occasion se présente, pour les journaux politiques, de s'occuper de quelque phénomène psychique important, sérieux et bien prouvé, ils font pour la plupart, la sourde oreille, pour ne se réveiller que lorsqu'il s'agit de quelque potin absurde, ou de quelque scandale qui n'a rien à faire avec la science. Ils sont pareils aux ventouses, qui n'attirent que les pires humeurs de notre corps.

Parmi les non-sens dont ils favorisent leurs lecteurs, surtout depuis quelque temps, il faut mettre en première ligne les prédictions de toute espèce. Les plus troublantes expériences de Richet, de Lombroso, etc., n'ont aucune valeur auprès de ce qui sort de la bouche de Mlle Couesdon, ou de ce que Mme de Thèbes a lu dans la main des grands personnages de son époque. Lorsqu'un évènement important vient de se produire, voilà les journalistes qui feuillètent fiévreusement des centaines de pages de « prophéties, » pour y rencontrer quelques mots qui puissent tant soit peu se rapporter au fait en question.

Ce qui est assez surprenant, c'est qu'au milieu de ce fatras de phrases décousues, ayant trait aux choses les plus différentes, l'on ne rencontre pas de plus curieuses coïncidences avec les évènements qui se produisent. Alors on *corrige* les prophéties, comme messieurs les grecs « corrigent la fortune » au tapis vert.

Ces corrections sont de deux sortes. La première — la plus fréquente — consiste à ne retenir, d'une suite de périodes qui pourtant se rattachent parfaitement, que des mots détachés, dont on fait une espèce de mosaïque *ad usum Delphini*, à l'intention de l'évènement qu'on veut gratifier d'une prophétie pos-

thume : le restant, on le néglige ; ce ne sont que des déchets. Supposons qu'une Mme Lenormand quelconque ait prophétisé : « Le roi Edouard tombera malade quelques jours avant son sacre, mais pas assez gravement pour que la cérémonie soit renvoyée. » L'on supprime le deuxième membre de la période, et le tour est joué.

Si pourtant cela ne suffit pas, alors on a recours aux grands moyens.

Prenons, comme exemple, ce que l'on a publié au sujet de la catastrophe de la Martinique.

Les premiers honneurs sont allés à Mlle Couesdon, la fameuse voyante de la rue de Paradis, à Paris.

Parmi les milliers de vers à la mode de Nostradamus, que l'Archange Gabriel lui souffle, depuis plusieurs années déjà et, qui ont été, en grande partie, publiés dans *l'Echo du Merveilleux*, l'on est parvenu à dénicher les passages suivants, comme se rapportant à la destruction de Saint-Pierre.

Après avoir parlé de la catastrophe du Bazar de la Charité, la nouvelle Cassandre, qui ne rêve que plaies et bosses, avait ajouté, en sorte de corollaire :

1897. — p. 138 L'autre n'est rien à côté.
De longs voiles crépés,
J'en vois comme des milliers.

Ce qui veut dire simplement qu'un jour ou l'autre une pire catastrophe arriverait. C'est une prédiction qu'on peut toujours faire sans crainte de se tromper. Mais, au surplus, ces vers ne se rapportaient pas à la Martinique, puisqu'il était question de la France — de l'Ile-de-France, même. En effet, l'inspiré continuait en disant que « Versailles sera détruit, mais Fontainebleau va rester. » Cela on l'a supprimé.

p. 156. Le feu va y passer
Et cela sans tarder.
Une catastrophe aisée,
Dont on n'a pas idée.
Des hommes vont griller
J'en vois plus d'un millier.
Et puis, comme à côté,
Je vois des chairs glacées.
Une fièvre passée,
Je vois sera redonnée

Remarquez, dans ce galimatias, les quatre derniers vers. Ils ne s'adaptent pas au désastre de la Martinique.

p. 28. Quand la terre va trembler,
Ce n'est pas éloigné,
Trois nations se rassembler,
Et la guerre éclater.

J'ignore quel rapport on a cru voir entre l'éruption de la Montagne Pelée et les Tremblements de terre dont il est question dans ces vers. Quant à la guerre *imminente*, elle est absolument improbable; en tout cas, attendons!...

p. 106 Des volcans vont s'élever.
p. 156. Sur un mont très élevé,
De la mer entouré,
Je vois quelque chose se passer,
Des monts vont s'ébouler
J'en vois un très élevé
Dont tous ont la pensée.

A peu près tous les volcans ; le Vésuve, l'Etna, le Stromboli, etc., sont, comme le volcan de la Martinique, des « Monts très élevés, de la mer entourés. » Mais Mlle Couesdon ne nous avait pas appris quelle était la chose qu'elle voyait s'y passer. Peut-être un éboulement, si l'on doit s'en tenir à l'un des vers susdits.

p. 186. Le souffre va tomber.
Mais pas de ce côté.

Voilà qui n'est pas bien malin. Ce qui l'est plus, c'est d'avoir supprimé les vers qui suivent :

Le vent tourbillonner...
Une caravane enfoncée
Qu'on ne pourra retrouver...
p. 253 La terre va trembler
Car ici de ce côté
Une secousse sera donnée.
Ce n'est pas éloigné
Des maisons seront ébranlées.
1898. — p. 91. La terre va trembler,
Une secousse sera donnée,
Des maisons vont tomber
J'en vois s'effondrer.

1897. — p. 171 Je vois une ville s'effondrer.
Ce n'est pas très éloigné
Des falaises à côté.
Je les vois s'écrouler,
La mer tout emporter;
Je vois le sol crevassé.

Tout cela se rapporte à un tremblement de terre, et non pas à une éruption volcanique.

Seulement, qu'on remarque les mots : « Ce n'est pas éloigné » par trois fois répétés, pour bien nous les faire entendre. Est-ce que cela s'applique aux Antilles?

Qu'est-ce qui reste donc de toutes les prétendues prédictions de la confidente de l'Archange Gabriel?....

Au surplus, ce n'est pas tout. Voilà ce que l'on dit encore avoir tiré de l'*Echo du Merveilleux*, année 1897, p. 232, où l'on parle d'une des « voyantes » de Tilly-sur-Seulles :

« Louise Polinière voit les détails de la 2e catastrophe; des hommes se tordant dans les flammes. Un éboulement doit accompagner le sinistre. Le nom de la rue ou de l'endroit commence par Mar... »

Eh! bien, non. Nous avons consulté l'*Echo du Merveilleux* et l'*Echo* ne dit pas cela. Il ne dit point : « *Le nom de la rue ou de l'endroit commence par* Mar. » Il dit : « *Louise a cité le nom de la rue ou de l'endroit. Le gardien de M. Lepetit n'a saisi que la syllabe* Mar. » Dans une note, la Rédaction du journal remarque : « Si c'était une seconde syllabe, on songe à Montmartre. » Merci.

Or, de deux choses l'une : ou l'on croyait que les deux versions s'équivalaient, et alors il n'y avait pas de raison pour modifier le texte original; ou bien on voyait la différence qu'il y a entre les deux versions, et alors on n'aurait pas dû changer les termes de celle qui était la seule authentique.

Le curieux, c'est que j'avais tout d'abord, par erreur, ouvert l'*Echo* à la page 332 au lieu de la page 232.

Il y avait encore là des prophéties débitées par Mlle Couesdon. Un vers détaché m'a immédiatement frappé :

Marseille sera submergé.

En attendant, voilà que plusieurs journaux spirites, occultistes, etc., ont, à leur tour, relaté ces pseudo-prédictions, sans les analyser et sans les contrôler.

Nous renvoyons au prochain numéro l'examen de la prétendue prédiction faite par Mme de Ferriem, de Berlin, qui serait la plus frappante entre toutes. L'on n'aura rien perdu pour avoir attendu.

Encore la « possédée » de Grèzes

Dans notre dernier numéro, nous disions que l'on pouvait prévoir que la démonomane de Grèzes ne serait pas *complètement* étudiée. Nous entendions dire par là que l'on s'occuperait des phénomènes explicables qu'elle présente, tels que les stigmates, et en général ceux que l'on peut et l'on doit attribuer à l'auto-suggestion, mais que l'on éviterait d'étudier des phénomènes plus étranges, plus inexplicables, tels que la lecture de la pensée, la vision d'objets cachés, le fait de parler des langues ignorées, etc.

Pour être juste, il faut reconnaître qu'il ne serait peut-être pas si aisé que ça d'obtenir des personnes dont la sœur Saint-Fleuret est entourée, la permission d'étudier la malade d'une façon approfondie.

Toutefois, l'on peut apercevoir dans tout ce qu'on a dit et écrit à ce sujet, la préoccupation de n'admettre que certains phénomènes, à l'exclusion de certains autres.

A ce sujet, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler qu'il y a une trentaine d'années, les « savants » n'avaient pas de railleries suffisantes contre les simples d'esprit qui pouvaient croire à des fraudes et à des mensonges aussi effrontés que ceux se rapportant aux stigmates. L'on peut lire ce que disaient le Dr Karsch, après avoir étudié les stigmates de Catherine Emmerich, vers 1850, et le grand Wirchow lui-même au Congrès de Médecine de Breslau, en 1874, au sujet des stigmates de Louise Lateau. Lorsque, *en 1887*, le Dr Moll lut à la Société de Médecine de Berlin, un rapport sur les stigmates artificiels, obtenus dans l'hypnose par la suggestion, la salle eut un instant de douce hilarité. Les savants non officiels : les Jacques de Vorage, les Corneille Agrippa, les Jordan Bruno avaient expliqué cela il y a quelques siècles, comme le marquis de Puységur avait expliqué presque tous les phénomènes du somnambulisme artificiel, découvert ensuite par Braid — et par M. le Dr Edgar Bérillon.

Au sujet de la démonomane de Grèzes, un correspondant extraordinaire du *Temps* — évidemment un médecin — écrit à ce journal : « Quant au don des langues, est-il besoin de dire qu'il n'existe pas? » Malheureusement, ce témoignage, présenté en une telle forme, a tout l'air d'une affirmation *a priori* ; « Cela n'est pas possible ; donc !... »

La supérieure du couvent a dit à un rédacteur de *Journal* : (23 juin) :

— Il est inexact que sœur Saint-Fleuret parle des langues qu'elle ne sait pas. Mais elle a compris des parlers lointains des missionnaires, le caraïbe avec Mgr Livinac, le chinois avec Mgr Vic. »

Le Dr Séguret, qui soigna longtemps sœur Saint-Fleuret, dit, à son tour, à un rédacteur du *Français* (22 juin) :

« Voici ce qui m'a été raconté. Mgr Livinac, originaire de la contrée et évêque *in partibus*, attiré par les merveilles que l'on contait de la sœur Saint-Fleuret, vint la voir. Il la questionna, la poussa et, comme elle l'étonnait, il voulut faire une expérience extraordinaire. Certains idiomes sauvages lui sont familiers, car ses missions l'ont conduit dans les pays les plus lointains. Il eut l'idée de poser à la malade une question en langue caraïbe. La sœur lui répondit par le mot qui signifie *bonjour* dans cette langue. A la vérité, je n'étais pas présent à la séance, mais la chose m'a été rapportée par des témoins entièrement dignes de foi, et je la tiens pour certaine...

« Tout cela est assez facile à expliquer. Mgr Livinac a parlé en caraïbe à la malade et il a attendu la réponse. Très probablement, en cette minute, il avait présent à l'esprit quelques mots de caraïbe qu'il connaît très bien et qui lui remontaient à la mémoire. Il a pensé sans y prendre garde le mot « bonjour », tel que ces sauvages le disent dans leur parler, et il l'a transmis à la malade, au sujet, qui l'a aussitôt prononcé. Car, avec toute l'école de la Salpêtrière, je crois à la transmission de la pensée. C'est un phénomène de suggestion, très naturel et très connu.

« On a dit aussi que la sœur distinguait l'eau bénite de l'eau ordinaire. C'est très possible. Si un individu tient devant elle une fiole d'eau bénite dans une main et une fiole d'eau ordinaire dans l'autre, la malade pourra peut-être désigner l'eau bénite. Ceci simplement parce que celui qui tiendra les deux fioles pen-

sera plus fortement à l'eau bénite qu'à l'autre : il transmettra ainsi sa pensée, même sans le vouloir. C'est de la suggestion. »

Le rédacteur du *Français*, M. Gaston Stiegler, fait la remarque suivante :

« Le docteur Séguret ne savait pas que j'avais fait moi-même une expérience inutile avec de l'eau bénite. »

Seulement, ce n'était pas le docteur qui se trompait ; c'était le journaliste. En effet, M. Séguret dit « qu'en état de crise — *mais seulement alors* — sœur Saint-Fleuret distingue les objets consacrés de ceux qui ne le sont pas : hostie, eau bénite, etc. » (Voir le *Journal* du 23 juin). M. Stiegler n'avait pas vu la religieuse au cours de l'une de ses crises.

Il aurait fallu expérimenter, comme il est d'usage en pareils cas, en arrangeant les choses de telle manière que la personne qui tient, par exemple, la fiole d'eau ordinaire et celle d'eau bénite, ne connaisse pas elle-même l'une de l'autre. Peut-être cela a été fait, mais il n'en a pas été question dans les journaux.

En tout cas, il est toujours remarquable de voir comme on s'arrange bien pour tout expliquer par la lecture de la pensée quand on ne peut pas s'en passer. Presque tous y croient, désormais, et le temps approche où il faudra absolument que l'Université se décide à en faire la découverte, aussi surprenante qu'inattendue.

Petites Informations

LE PROCÈS ROTHE-JENTSCH. — M. Max Jentsch, l'impresario du médium Mme Anna Rothe, a été remis en liberté provisoire, les terribles épreuves de ces derniers temps ayant ébranlé sa santé, qui n'était déjà pas trop bonne. Une maladie de poitrine l'oblige à se faire soigner dans un établissement de santé.

Mme Anna Rothe est soumise à un examen médical. M. Jentsch sera poursuivi seul, si Mme Rothe est déclarée irresponsable.

Le *blumenmedium* a demandé en vain de voir son mari et ses enfants ; on ne le lui a pas accordé. En attendant, sa fille, Mme Lina Pilashi, est morte des suites d'un accouchement ; sa mère en a

été très douloureusement affectée. Il se pourrait que son procès n'ait pas lieu avant les vacances judiciaires.

*
* *

LA PLUS ANCIENNE SOCIÉTÉ SPIRITE DU MONDE. — *La First Association of Spiritualists*, de Philadelphie, aux Etats-Unis, a célébré dernièrement son jubilé d'or. Elle avait été légalement reconnue en mai 1852 ; depuis lors, elle n'a pas cessé de fleurir et de se développer.

*
* *

LES JEUX FLORAUX SPIRITES A BARCELONE. — Les dernières livraisons du Journal spirite *Luz y Unión*, de Barcelone, relatent longuement les cérémonies des « Jeux floraux spirites » qui ont été célébrés au mois de mai, dans la métropole de la Catalogne et que nous avions annoncés.

Le premier prix — une fleur naturelle — a été décerné à Don Ramón Negrón y Flores, secrétaire de la Municipalité de San Juan, capitale de Porto-Rico (Grandes Antilles). L'auteur n'assistait pas à la cérémonie, mais avait chargé M. Vincent Martinez de le représenter. M. Martinez choisit alors la « Reine de la fête » : Mlle Luisita Almasqué, « *una monisima niña de trece anos* », dont *Luz y Unión* publie le charmant portrait. On est précoce en Espagne !

L'ouvrage couronné, de M. Negrón y Flores, est une longue ode intitulée : *Nuestro Ideal.*

Naturellement, le caractère de toutes ces fêtes a été kardéciste et religieux plutôt que scientifique.

*
* *

LE MÉDIUM POLITI. — Le médium romain, M. Politi, va venir en France, où il sera examiné par le colonel de Rochas.

Le Gérant : F. CABAPER.

Paris, Imp. Quelquejou, rue Gerbert, 10.